

Assemblée Générale du 07 février 2024 Salle des sociétés de Gimel

Tous les rapports cités sont disponibles en ligne cliquez sur :[indico](#)

1. Bienvenue

La présidente, Anne Debonneville-Messieux, déclare la séance ouverte à 19h05 devant une audience de 37 personnes.

Anne souhaite la bienvenue et remercie toutes les personnes pour leur présence à cette assemblée générale.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29.03.2023.

Anne prend la parole et demande aux membres s'il y a des questions concernant le PV de l'AG 2023 :

- Aucune question n'est posée ni remarques ni modifications

Le procès-verbal de l'assemblée générale est accepté par la majorité des membres présents à main levée à l'exception de trois abstentions.

Pour rappel le PV est disponible sur Indico ainsi qu'au format papier le jour de l'AG. Le PV a également été envoyé par mail en pièce-jointe de l'invitation à cette dernière.

Des remerciements sont adressés par la Présidente à la secrétaire Maud Zumstein pour le travail effectué et la prise du PV.

3. Présentation et lecture des comptes 2023

La caissière Pauline Champendal prend la parole pour la présentation et la lecture des comptes du 01 janvier au 31 décembre 2023 : [Rapport complet – indico](#)

Le rapport met en lumière la situation financière et la fréquentation de l'association. Actuellement, l'organisation compte 285 membres actifs, générant des cotisations annuelles de CHF 37'680.-. Une légère baisse de fréquentation par rapport à 2022 est observée, principalement due à la fermeture du groupe des dames et à des baisses dans plusieurs groupes d'activités.

Le comité envisage des changements pour l'année prochaine, notamment concernant les indemnités des moniteurs et les cotisations des membres, sujet qui sera abordé ultérieurement.

L'année dernière nous avons pu obtenir des subventions J&S d'un montant de CHF 4'405.-. La gym souhaite faire reconnaître davantage les formations et encourager vivement les moniteurs à s'inscrire aux différents programmes de formations et devenir moniteurs J&S.



Fédération Suisse de Gymnastique
Société de Gimel

Aujourd'hui, Anne, Sylvie, Perrine et depuis l'année dernière Marion et Oriane ont la certification J&S (Bravo à elles !). Jérémie et Raphaël sont également inscrits pour le papier J&S en 2024.

Recettes :

- Loto de l'USL CHF 1100.-
- Gimel Apéro CHF 1'314.-
- Souper saucisson - CHF 64.-
- 2 Soirées annuelles en novembre CHF 5'265.-
- Vente de vins pour les manifestations CHF 1400.-
- Toutes ces dates nous ont rapportées un bénéfice de plus de + CHF 9'000.-

Dépenses :

- Cotisation ACVG/FSG et abonnements journaux CHF 3'100.-
- Participation aux concours, jeux et Fête Cantonale CHF 5'385.-
- Stock de nos équipements CHF 4'490-
- Matériel de gym CHF 1'500.-
- vin pour les manifestations CHF 2'000.-
- Cadeaux pour les départs moniteurs CHF 3'240.-
- Indemnités moniteurs pour un montant de CHF 32'490.-

Nous terminons donc l'année avec une diminution de fortune de CHF – 3'983,24.

Pauline remercie l'assemblée et passe la parole aux vérificatrices pour lecture du rapport de la commission de vérification des comptes.

Rapport entier de la caissière disponible sur indico

5. Rapport de la commission de vérification des comptes

La commission des comptes s'est rencontrée le 30 janvier 2024 à la Bulle de Gimel et est composée de

- Vérificatrice Annette Jaccard
- Rapporteuse Isabelle Baltensperger
- Suppléante Perrine Rebeaud

Fédération Suisse de Gymnastique
Société de Gimel

Isabelle Baltensperger se lève pour prendre la parole et faire la lecture du rapport de la commission de vérification des comptes.

Bilan au 31 décembre 2023

Total ACTIF	Frs	88'917.76
Total PASSIF	<u>Frs</u>	<u>17'290.00</u>
Fortune au 31.12.2023	<u>Frs</u>	<u>71'627.76</u>
Capital au 31.12.2022	Frs	75'611.00
Diminution de fortune	<u>Frs</u>	<u>3983,24</u>

Le rapport complet est sur indico, et en voici quelques extraits :

Une diminution de la fortune s'explique par une baisse de fréquentation dans les cours d'agrès, volley, jeunesse mixtes et fitness, conduisant à 285 membres actuels, soit 12% de moins qu'en 2023.

Différents investissements ont été fait par la gym dans du matériel, des concours, et des cadeaux à l'occasion des départs de moniteurs.

La société de gym a organisé des événements réussis tels que le Gimel Apéro et deux soirées de gym mémorables.

A la suite de la vérification des comptes, la commission propose à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés d'en donner décharge à la caissière et au comité et de libérer la commission de son mandat.

Anne demande à l'assemblée s'il y a des questions :

Lionel demande que la caissière donne le montant total des revenus.

Pauline s'exprime et donne les chiffres (voir ces derniers au point 3)

Pour donner suite à cette lecture, la commission, la caissière et le comité sont libérés de leur mandat et applaudis chaleureusement pour l'exactitude et l'excellente tenue des comptes.

Les comptes sont approuvés à main levées et à l'exception d'une abstention.



FSG GIMEL

Fédération Suisse de Gymnastique
Société de Gimel

6. Admission / démission / expulsion / Décès

53 admissions

71 démissions

0 expulsion

1 décès en 2024

Anne prend la parole et adresse toute sa sympathie : Monsieur René Guignard papa de Murielle, Sylvette, Laurent et Marianne.

6. Election/Démission du comité

Anne prend la parole et annonce que le comité est actuellement composé de :

Anne Messieux-Debonneville – Présidente

Edgar Dieperink – Logistique et informatique

Maud Zumstein - Secrétaire

Pauline Champendal – Caissière

Sophie Debonneville - Responsable technique

Christine Piccand – Création de contenu (flyers, affiches, soutien caissière et secrétaire)

Démissions :

Edgar Dieperink – Logistique et informatique (démission confirmée par WhatsApp)

Pauline Champendal – Caissière mais souhaite rester au sein du comité dans une autre fonction

Election :

Un nouveau membre se présente au sein du comité de la gym de Gimel pour remplacer la caissière qui ne désire plus occuper ce poste.

Nous avons accueilli avec plaisir la candidature de :

Monsieur Florian Magnin : pour le poste de caissier

- Monsieur Magnin se lève et prend la parole pour se présenter (voir rapport sur indico)
- Sa candidature est chaleureusement applaudie.

Anne demande si d'autres personnes aimeraient rejoindre le comité : Personne ne s'annonce !

Se présente :

Anne Messieux-Debonneville

Maud Zumstein - Secrétaire

Pauline Champendal – fonction à définir

Sophie Debonneville - Responsable technique

Christine Piccand – Création de contenu

Florian Magnin - Caissier

Chaque membre du comité est élu individuellement, nous passons aux votes :

Anne Debonneville - Élue à la majorité, 0 contre, 0 abstention

Maud Zumstein - Élue à la majorité, 0 contre, 0 abstention

Pauline Champendal - Élue à la majorité, 0 contre, 0 abstention

Christine Piccand - Élue à la majorité, 0 contre, 0 abstention

Sophie Debonneville - Élue à la majorité, 0 contre, 0 abstention

Florian Magnin – Élue à la majorité, 0 contre, 0 abstention

Le comité élu est chaleureusement applaudi.

8. Election de la présidente

Anne Debonneville se présente pour être la présidente du comité de la gym de Gimel, elle est élue à l'unanimité par les applaudissements, 0 contre, 0 abstention

9. Election des vérificateurs

Vérificateur	Perrine Rebeaud
Rapporteuse	Annette Jaccard
Suppléante	Catherine Dupuis

La nouvelle suppléante est élue à la majorité par les applaudissements, 0 contre, 0 abstention

10. Approbation des montants des cotisations annuelles

Anne passe la parole à Pauline pour présenter les augmentations des cotisations envisagées par le comité pour la saison prochaine.

Un PowerPoint est projeté à l'assemblée, ce dernier est disponible sur indico.

Ordre du jour :

1. COTISATIONS 2023
2. CHIFFRES 2023
3. PROPOSITION DU COMITÉ
4. ARGUMENTS DU COMITÉ
5. QUESTIONS
6. PASSAGE AU VOTE

Cotisations 2023 : *cotisation membre CHF 80.- + Prix cours*

GROUPES	PRIX TOTAL
Parents-enfants	80.-
Enfantines	80.-
Jeunesse	110.-
Agrès	110.-
Athlétisme	110.-
Fitness	250.-
Kids	250.-
Gym dos	250.-
Yoga	250.-
Volley	120.-

Explanation :

Pauline précise qu'il faut faire la distinction entre les cours privés (Fitness, Kids, Yoga et gym du dos) et les groupes gym FSG (autres cours).

Le nombre de personnes par groupe est détaillé avec les bénéfices et les pertes (chiffres 2023 avec les indemnités moniteurs)

Groupes	CHF/Groupe	Nbrs Membres 2023	CA 2023	Ind. Moniteurs	Gain/perte 2023
Parent-enfant	80	16	1040	600	440
Enfantines I Sylvie	80	22	1520	700	820
Enfantines II Isabelle	80	13	800	635	165
Jeunesse 7-11 ans	110	14	1540	670	870
Jeunesse 12-16 ans	110	8	835	780	55
Agrès	110	13	1400	3160	-1760
Athlétisme	110	28	3015	2595	420
Kids	250	27	6755	4000	2755
Fitness lundi	250	17	3825	3500	325
Fitness jeudi	250	7	1750	3600	-1850
Gym dos	250	15	3750	3100	650
Renfo musculaire	250	16	4085	3100	985
Yoga	250	17	4165	3500	665
Volley dame	120	10	1160	360	800
Volley homme	120	10	1200	225	975
Gym dame			225		
Membres libres			840		
			37680	30750	6930

Explanation :

On ne fait pas des grands bénéfices et il faut trouver un équilibre entre les cours privés et jeunesse. Les cours jeunesse sont juste à l'équilibre mais certains génèrent quand même des pertes.

Fédération Suisse de Gymnastique
Société de Gimel

La plupart des cours privés sont rentables mais le cours fitness du lundi est juste à l'équilibre il faudrait au min 17 personnes pour rentrer dans nos chiffres. Il est important de remplir les groupes. Pour ce qui est du cours du jeudi il n'y a que 7 personnes ce cours génère une perte de CHF 1850.-.

Le but est de trouver un équilibre entre les cours qui fonctionnent et ceux en perte de vitesse.

Proposition du comité montant des cotisations et prix des cours pour l'année 24/25 :

GROUPE ANNÉE 2024

Parents-enfants	120.- vs 80.-
Enfantines	120.- vs 80.-
Jeunesse	120.- vs 110.-
Agrès	320.- vs 110.-
Athlétisme	250.- vs 110.-
Fitness	320.- vs 250.-
Kids	250.- vs 250.-
Gym dos	320.- vs 250.-
Yoga	320.- vs 250.-
Volley	320.- vs 120.-

L'idée du comité est d'augmenter le montant de la cotisation à min CHF 120.-.

Nous suggérons également de passer tous les cours adultes à 200.- tarif unique pour tous (Coti 120.- + Cours 200.- = CHF 320.-)

Exemple de calcul pour une cotisation à CHF 320.- :

- Prix par cours : CHF 9.70.- / cours (calculé sur 33j)
- Prix par mois : CHF 38.80.-

Explication :

Nous pensons que 9.70.- par cours pour aller faire du fitness est un prix très raisonnable, mais on peut comprendre que le montant total peut surprendre.

Certaines assurances complémentaires remboursent une partie des cours fitness, Pauline encourage les gens à se renseigner et à envoyer la facture à leurs assurances.

Pourquoi cette réflexion cette année ? Récemment, nous avons observé une diminution de la fréquentation dans certains groupes, ainsi que la perte de membres honoraires et libres. De plus, les dons que nous recevions se font plus rares.

Nous souhaitons que nos moniteurs poursuivent leurs formations J&S et de juges, mais cela engendre des coûts (CHF 400.- / cours). Nous avons également été sollicités par les moniteurs d'athlétisme pour inscrire des jeunes à Swiss Athletics (fédération d'athlétisme suisse, qui promeut le sport de haut niveau, le travail avec la relève, et soutient le sport pour tous). Pour adhérer à cette fédération, les cotisations et les licences ainsi que l'accès aux concours coûteront env. CHF 2'150.-.

Nous aspirons également à ce que nos divers groupes participent à des concours, tournois, et fêtes cantonales, permettant ainsi à nos gymnastes de représenter fièrement les couleurs de la société lors de ces événements, coût estimé à CHF 5'000.-.

Fédération Suisse de Gymnastique
Société de Gimel

Pour le cours d'Agrès, nous proposons 2 sessions de 2 heures par semaine, encadrées par 2 ou 3 entraîneurs. De plus, nous devons couvrir les frais de location de la salle à Essertines (CHF 700.-).

Malheureusement, le cours de gym dames n'a pas été reconduit et n'a pas encore été remplacé (perte de CHF 900.-).

En réponse à la demande de certains groupes, le comité a investi plus de CHF 4'000 dans l'achat d'équipements tels que des maillots et des t-shirts.

Nous souhaitons également reconnaître le professionnalisme de nos moniteurs en envisageant une augmentation de leur rémunération.

Description des montants des indemnités :

	Indemnité/cours en 2023	Indemnité/cours pour 2024*
Moniteur J&S	20 CHF	50 CHF
Moniteur sans J&S	15 CHF	30 CHF
Aide-moniteur +16ans	10 CHF	15 CHF
Aide-moniteur -16ans	5 CHF	10 CHF
Moniteur cours privé 1h	100 CHF	100 CHF
Moniteur cours privé 2x45min	150 CHF	150 CHF

**basée sur un cours dispensé de 1h*
Cela représente une augmentation d'env. 8'000.-/an

Explanation :

Une nette distinction s'observe entre les cours privés et les cours de "Gym". En effet, les cotisations sont revues à la hausse, ce qui contribuera à réduire les disparités entre les moniteurs. Pour ce qui est des cours privés, la situation reste inchangée.

Augmentation d'env. 8000.- par an avec notre proposition.

Il est crucial pour le comité de favoriser le dialogue et les échanges. Bien que l'annonce de l'augmentation ait pu sembler abrupte, elle visait à susciter des réactions. Anne exprime sa gratitude envers Pauline pour sa présentation et ses explications.

La parole est donnée à l'assemblée :

Sylvette M prend la parole :

Sylvette M, Johann H et Alexandre G ont sollicité une réunion avec le comité pour obtenir des explications préalables sur l'augmentation des cotisations. Cette dernière s'est déroulée courant janvier. Ils aspiraient à nous partager leur point de vue et relayer les réactions de certains membres, principalement ceux des groupes de volley Hommes et Femmes.

Les moniteurs du volley, estiment ne pas avoir le niveau de professionnel pour enseigner cette discipline et se montrent satisfaits de leur rémunération actuelle et ne voient pas la nécessité d'une augmentation, tant pour le volley que pour l'athlétisme. Pour le groupe de volley Femmes, les participantes se sont déplacées en nombre pour assister à l'assemblée générale, exprimant clairement leur opposition à cette hausse significative pour les cotisations. Elles indiquent que si cette proposition est adoptée, plusieurs démissions pourraient survenir, menaçant ainsi la survie du groupe.

Lionel W prend la parole :

Lionel exprime sa gratitude envers le comité pour la présentation et se réjouit de la valorisation accordée aux moniteurs. Il soulève une question concernant une projection future des comptes, se demandant si l'équilibre financier sera atteint. Pauline répond affirmativement, indiquant qu'une projection a été réalisée avec environ CHF 14'000 de gains et CHF 12'000 de frais. Bien que la situation soit stable, l'espoir repose sur les événements à venir pour augmenter les recettes. Une estimation approximative du bénéfice est de CHF 2'000, sans tenir compte des démissions anticipées, car on reconnaît que certaines personnes pourraient désapprouver et quitter la société.

Catherine D, membre du Volley prend la parole :

Elle souligne que l'augmentation significative des cotisations pour le groupe de volley ne fonctionne pas, étant donné le problème de manque d'effectif dans le groupe. Elle considère que cela pose un problème car cela pourrait entraîner le départ des jeunes incapables de payer, ce qui serait totalement contre-productif. Notant une fortune de plus de 70'000 avec un investissement limité à seulement 4'000 pour les équipements, avec ces coûts étais sur plusieurs années, les cours de volley ne représentent pas une charge financière importante. Elle suggère que le montant total des cours de volley soit fixé à CHF 150.- au lieu de CHF 320.-, argumentant que certains n'ont pas les moyens financiers nécessaires. En outre, elle considère que l'association du volley avec des cours privés est une idée peu judicieuse. Par ailleurs, les frais d'inscription aux cours de volley ne sont jamais aussi élevés au sein des autres associations

Le comité clarifie que son objectif était d'unifier les montants des cotisations pour tous les groupes adultes. Nous ne souhaitons pas augmenter de manière significative les frais des cours pour les jeunes afin de les maintenir abordables pour les familles. Notre idée était simplement que les cours pour adultes compensent les cours pour enfants. Catherine exprime son mécontentement face à cette nécessité de compensation.

Sylvette R, pose la question suivante :

Pour quel groupe et pour quelles raisons des licences doivent être payées ? Les licences sont pour les jeunes et les moniteurs ?

Alex G répond en précisant qu'il s'agit du groupe d'athlétisme, dans le but de participer à d'autres concours proposés par la Fédération suisse d'athlétisme. Les licences concernent à la fois les jeunes membres et la société elle-même.

Le comité s'est interrogé sur la pertinence d'une augmentation globale des cotisations pour les membres du groupe d'athlétisme. Ils ont considéré la possibilité d'inclure les frais d'inscription dans cette augmentation ou, à l'inverse, de proposer une augmentation moindre et de faire supporter directement aux parents tous les frais liés aux concours et aux licences.

Sylvette R. pose la question de l'intérêt de la formation des juges d'Agrès pour la société et qui peut remplir ce rôle. Perrine prend la parole :

Chaque société doit fournir des juges lors des concours, conformément à la règle stipulant qu'une société doit fournir 1 juge pour 10 gymnastes. La formation des juges est intensive et de longue durée, réservée uniquement à ceux qui maîtrisent les agrès. Il est nécessaire que les juges suivent une journée de cours chaque année pour maintenir leur titre. Si une société ne fournit pas de juges, elle est soumise à des amendes pendant deux ans, et au-delà, elle n'est plus autorisée à participer aux concours. Cependant, trouver des juges dans d'autres sociétés pour nous aider est difficile, d'autant plus que nous devons les rémunérer.

Sylvette R argumente en faveur de l'augmentation des cotisations :

Il est crucial d'augmenter les cotisations, car la plupart des entraîneurs sont formés. C'est également une source de motivation importante, visant à valoriser leur engagement. Il ne s'agit pas d'un salaire indécent, mais plutôt d'une rétribution justifiée pour le travail et l'engagement fournis.

Parfois, dans la vie, nous contribuons financièrement pour créer un équilibre et apporter notre soutien aux autres

Autres questions de Sylvette R :

Est-il possible d'obtenir un plan de paiement pour ceux qui ne peuvent pas régler leurs cotisations ? Pauline assure qu'il existe des solutions et encourage à la contacter sans hésitation. Jusqu'à présent, personne n'a été poursuivi pour défaut de paiement des cotisations. Elle précise également que toute demande d'arrangement sera traitée de manière discrète et privée si une personne la sollicite.

Sylvette ajoute également que le tarif de CHF 9.70 par heure de cours est nettement inférieur à celui des cours privés proposés par d'autres clubs ou associations, où le coût avoisine plutôt CHF 25.- à 30.- par séance.

Sylvette soutient et valorise la démarche du comité. Merci.

Eric M. prend la parole :

Réflexions concernant les finances de la gym de Gimel. Que devons-nous faire de ces fonds ? Notre suggestion est de les investir dans l'achat d'équipements pour améliorer la pratique de la gymnastique. Nous pensons que cet argent doit être utilisé à bon escient. Les cotisations et le prix des cours ne semblent pas excessifs, cependant, dans le cas du volley, en l'absence de moniteurs professionnels et face aux contraintes et coûts supplémentaires liés à la participation au championnat sous l'égide de l'ACVG, les groupes ont opté pour un retrait au bénéfice de Volley Wellness, qui offre une option plus abordable et une gestion simplifiée.

Si les cotisations pour le volley augmentent, nous risquons de perdre des membres. La personne concernée indique qu'elle ne votera pas en faveur de l'augmentation des cotisations

Fédération Suisse de Gymnastique
Société de Gimel

Anne prend la parole pour souligner la valeur de cette réserve financière, affirmant que bien que nous ayons l'intention de l'utiliser, il ne faudra pas s'étonner ni nous accuser de gaspiller de l'argent si la diminution de la fortune dépasse les CHF 10'000 l'année prochaine.

Jean-Luc B prend la parole pour exprimer ses remerciements au comité pour son travail exceptionnel et pour les explications fournies. Il est d'accord sur l'idée de dépenser la fortune pour l'acquisition de matériel, mais il est d'avis que ce n'est pas normal de l'utiliser pour les cotisations.

Le comité indique que la durabilité de l'organisation serait compromise si l'on renonçait à augmenter les cotisations et si l'on se contentait d'utiliser uniquement la réserve financière.

Une question est posée, et si la société devait disparaître à qui irait cet argent ?
Le comité ne peut répondre à cette question. A la suite de l'AG Maud consultera les statuts pour fournir une réponse :

Statut de la FSG de Gimel :

Art. 50 : En cas de dissolution de la société, le dernier Comité en charge remettra au Comité cantonal un rapport final avec un relevé des comptes.

Art.51 : Les fonds et le matériel ne peuvent servir au profit personnel des membres.

Art. 52 : Après inventaire, les fonds et le matériel seront confiés à la garde du Comité cantonal conjointement avec les autorités communales, pour être tenus à disposition de toute société qui serait fondée dans la localité et poursuivrait les buts fixés par l'A.C.V.G.

Pauline souligne que nous dépensons de l'argent sans jamais refuser, en assumant toujours toutes les dépenses. Bien que nous ne nous attachions pas à cette fortune, il est impératif de trouver un équilibre dans les années à venir, car la fortune diminuera inévitablement. Nous pourrions envisager des plans de paiement, en particulier pour les enfants et les personnes en difficulté. Dans cette optique, nous pensons à instaurer un rabais familial, offrant une gratuité de cotisation pour le troisième enfant d'une fratrie.

Nous recevons également l'information selon laquelle les autres clubs proposant du volley détente fixent leurs cotisations à un maximum de CHF 180.- par année. Le comité prend volontiers en considération cette donnée

La question des cotisations pose problème, il serait peut-être plus judicieux d'opter pour une augmentation progressive plutôt qu'une hausse significative en une seule fois. Cette approche pourrait résoudre le problème ?

Johann H exprime des préoccupations concernant le volleyball masculin, craignant que des démissions et des départs vers d'autres clubs ne mettent en danger la pérennité de ce cours au sein de la société.

Fédération Suisse de Gymnastique
Société de Gimel

Linda suggère une augmentation échelonnée des cotisations sur une période de 3 ans, une approche qui pourrait faciliter l'acceptation de ces contributions.

Perrine souligne que le vrai problème semble résider dans la section de volley. Pourrions-nous élaborer une proposition à ce sujet ?

Pauline indique que la proposition émane du comité et qu'il n'était pas possible de présenter une contre-proposition. Ils sont ouverts à revoir les tarifs pour la section de volley, mais pour les autres groupes, ils sont limités, car sinon, chaque année, une augmentation serait nécessaire. Ils préféreraient éviter un refus en raison des cotisations de la section de volley. Le comité propose un tarif de CHF 250.- pour ce dernier.

Catherine propose une cotisation à CHF 150.-

Isabelle demande si les maillots sont inclus ?

La finance d'inscription au championnat Volley-Wellness coûte par équipe CHF 100.- par année et les équipements s'élèvent à environ CHF 80.- (les coûts sont répartis sur plusieurs années car les tenues ne sont pas floquées avec le nom du joueur).

Perrine propose que pour les groupes de volley, si l'augmentation des cotisations reste modérée, nous pourrions encourager les membres à s'engager davantage dans le bénévolat, montrant ainsi notre volonté de compromis. Sylvette réagit en soulignant que les membres du volley contribuent déjà beaucoup.

Johann H indique qu'il serait enclin à renoncer à une rémunération en faveur d'une augmentation modérée des cotisations

Nous allons maintenant procéder aux votes :

Les cotisations sont votées selon la proposition du comité

Parents-enfants	120.-
Enfantines	120.-
Jeunesse	120.-
Agrès	320.-
Athlétisme	250.-
Fitness	320.-
Kids	250.-
Gym dos	320.-
Yoga	320.-
Volley	320.-

0 personne pour / 34 personnes contre / 3 abstentions

Fédération Suisse de Gymnastique
Société de Gimel

Le comité suggère un nouveau vote en présentant une modification de sa proposition concernant les cotisations du groupe de volley :

Parents-enfants	120.-
Enfantines	120.-
Jeunesse	120.-
Agrès	320.-
Athlétisme	250.-
Fitness	320.-
Kids	250.-
Gym dos	320.-
Yoga	320.-
Volley	150.-

32 personnes pour / 0 personne contre / 5 abstentions

Les montants proposés dans la deuxième proposition ont été approuvés, et les cotisations seront augmentées pour la saison 2024/2025.

Alex G suggère de réaliser une nouvelle analyse chaque année et, le cas échéant, de présenter une nouvelle proposition par groupe. Anne confirme que les résultats de cette augmentation seront présentés lors de la prochaine AG.

11. Rapport de la commission technique et moniteurs + informations diverses

Sophie Debonneville pour la commission technique : voir rapport dans indico

Sylvie Pasche pour les groupe parents enfants et enfantines : voir rapport dans indico

Isabelle Seydoux pour le groupe enfantines 2022 : voir rapport dans indico

Lionel Weber pour le groupe Jeunesse Mixte 12-16 ans : voir rapport dans indico
Lionel exprime des doutes sur la pérennité du cours l'année prochaine, compte tenu du départ des jeunes pour leur apprentissage ou études. Il se pourrait qu'il soit nécessaire de faire de la publicité.

Mouradi Papa pour le groupe Jeunesse Mixte 7-11 ans : voir rapport dans indico

Isabelle Baltensperger pour le groupe Kids Dance et pour le groupe fitness du lundi : voir rapport dans indico

Sylvette Guignard-Marchese pour l'athlétisme indico et Volleyball Dames : voir rapport dans indico

Perrine Rebeaud pour les agrès : voir rapport dans indico

Géraldine Gasser-Schwarz (excusée) pour le groupe fitness du jeudi soir : voir rapport dans indico

Fédération Suisse de Gymnastique
Société de Gimel

Johann Haldi pour le volleyball hommes : voir rapport dans indico

Linda Pilloud pour la Gym du dos : voir rapport dans indico

Lucie Chojnicki pour le cours de Yoga : voir rapport dans indico

Murielle Bignens pour la Gym Dames : voir rapport dans indico

12. Manifestations à venir

Anne prend la parole et annonce les dates des prochains événements.

- Sortie Saucisson – date à définir
 - pas eu le temps d'en discuter lors de l'AG
- Soirée de Gym les 29 et 30.11.2024
 - Constitution d'un comité ? pas eu le temps d'en discuter lors de l'AG
- Nouvel An et Petit nouvel an : 31.12.2024 REPAS, BAR ET ANIMATION et 02.01.2025. BAR ACCUEIL DES JEUNESSES.
 - Constitution d'un comité d'organisation
 - Le comité organisera une séance d'information pour les moniteurs afin de constituer ce dernier
- A venir Loto de l'USL
- Assemblée générale date à définir...

Information d'Anne :

En 2025, Lausanne accueillera la fête fédérale de gymnastique du 12 au 22 juin. Si une société souhaite tenir un stand, elle doit garantir la disponibilité de son offre tout au long de l'événement, et l'ensemble de la société doit s'engager à participer.

Anne propose également de constituer une équipe Adulte pour participer à l'épreuve des 3 jeux.

Pour en savoir plus elle propose à l'assemblée de se rendre au championnat des jeux qui se déroulera le samedi 23 mars de 08h00 à 18h00 au centre sportif de la vallée de Joux, le Chenit.

13. Divers et propositions individuelles

À la suite d'une discussion avec d'anciens membres de la gym, Jean-Luc B a une proposition à soumettre pour la soirée de gym. Il exprime ses félicitations au groupe d'agrès pour avoir présenté une véritable performance gymnastique. Il tient à souligner que l'objectif est de mettre en avant la gymnastique et non la danse. Bien que la danse puisse être esthétique, elle ne correspond ni au thème ni à la raison d'être de l'événement. Il suggère ainsi d'accentuer davantage la pratique de la gymnastique.

Mathieu remarque un déficit de groupes dédiés à la "Gymnastique". Il suggère que la société devrait peut-être en proposer davantage. Il se demande également si des initiatives sur les réseaux sociaux sont prévues pour promouvoir la société et accroître

Fédération Suisse de Gymnastique
Société de Gimel

sa visibilité. Anne indique que récemment, l'accès à Facebook a été obtenu, ce qui devrait améliorer la situation, mais elle reconnaît qu'il reste du travail à faire pour diversifier les canaux de communication.

Sylvette M demande si le site internet sera actualisé. La réponse est affirmative, cela est inclus dans notre liste de tâches.

Sylvette M, La couverture pour le sable est-elle arrivée à la commune ? Anne a été informée de son arrivée, mais elle a relancé pour confirmation. La question de savoir qui s'occupe des espaces verts a été posée et il semble que Anne-Laurence Berger soit la personne à contacter à ce sujet.

Sylvie souligne que les moniteurs ont la charge importante de gérer les informations relatives aux concours afin de ne pas manquer les délais d'inscription. Elle suggère que quelqu'un du comité puisse tenir les moniteurs et les membres informés à ce sujet. Si le processus est similaire à celui de la cantonale, il pourrait être nécessaire de suivre des cours pour effectuer les inscriptions. Anne répond en assurant que le comité anticipera cette question et informera au mieux les moniteurs.

Le comité a reçu des remerciements pour le travail accompli tout au long de l'année. Anne a été félicitée pour l'organisation de la sortie présidente, qualifiée de fantastique, et Sylvette a exprimé avoir passé une excellente journée.

Actuellement, aucune sortie présidentielle n'est envisagée, et la faible réponse des participants a un peu attristé Anne. Elle doit prendre du recul et chercher à trouver une nouvelle idée.

Sylvette R exprime sa gratitude envers tous ceux qui ont contribué à la réussite de la soirée, ainsi qu'aux organisateurs des sorties, et remercie le comité pour leur engagement envers la fédérale de 2025. Elle s'interroge sur la participation de tous les groupes, à laquelle la réponse est affirmative : tous les groupes participeront. Sylvette R manifeste son intérêt à prendre part à la fédérale, et le comité souligne toutefois que l'adhésion et la possession d'une carte FSG sont nécessaires, ce qui implique des coûts pour la société.

Isabelle mentionne la difficulté à trouver des aides-moniteurs pour son cours, se retrouvant parfois sans personne. Elle suggère la possibilité de créer un mini-cahier des charges pour que les aides-moniteurs se sentent plus investis. Anne est d'accord et propose d'engager des réflexions avec l'aide des moniteurs.

14. Clôture de l'Assemblée générale 2023 à 20h58

15. Repas

Le repas se déroulera au restaurant « Café du Jura » à St-Oyens.

La Gym prend en charge les boissons et les repas sont payés par les membres.